



MAISON
POUR
LADANSE

ÉNERGIE
COLLECTIVE. SYNERGIE
CRÉATIVE.

Appel de dossiers — Kyrielle

Programme de soutien à la création pour artistes émergent·es

Le programme Kyrielle est un programme d'accompagnement à la création chorégraphique pour artistes émergent·es en danse qui s'étend sur sept mois (octobre à avril). Dans une perspective de formation continue, il offre aux artistes participant·es un espace d'expérimentations, de discussions et de réflexions sur leur processus de création aux côtés de 2 artistes professionnelles expérimentées, **Helen Simard et Emmanuelle Lê Phan**. Les 6 artistes sélectionné·es exploreront l'ensemble du processus créatif qui les mènera à la cocréation d'une œuvre chorégraphique originale d'une durée de 30 à 45 minutes. Chacun·e pourra être appelé·e à interpréter et à chorégraphier.

Le programme vise à faire vivre l'entièreté du processus de création chorégraphique, de l'étincelle initiale jusqu'à l'aboutissement d'une œuvre complète. Les artistes doivent donc arriver avec une ouverture à explorer et à bâtir une œuvre à partir de zéro.

Pour le programme Kyrielle, la Maison pour la danse offre à six artistes en danse :

- **Ateliers et intensifs**

Intensif #1 - 17 au 21 oct. : 17 et 18 oct avec Helen, suivis de 3 jours en studio

Intensif #2 - 9 au 13 nov. : avec Emmanuelle

Atelier #1 - 29 nov. avec Helen

Atelier #2 - 31 jan. avec Helen

3 à 5 dimanches entre janvier et mars - à déterminer ensemble

Intensif #3 - 3 au 7 avril : 3 et 4 avril avec Helen, suivis de 3 jours en studio

Entrée en salle - 19 au 22 avril (horaire à confirmer)

Performances - 22, 23 ou 24 avril 2027 - date(s) à confirmer

À noter : Vous devez être disponible pour tous les intensifs et ateliers

Soutien offert :

- Mentor·e et deux artistes expérimenté·es – nombre d'heures à déterminer selon les besoins
- Création musicale – nombre d'heures à déterminer selon les besoins
- Création d'éclairage/technique – nombre d'heures à déterminer selon les besoins

- Performances devant public dans le cadre de l'événement Fait Maison – Studio A Maison pour la danse

Précisions :

- Kyrielle est un programme gratuit pour les adhérent·es de la Maison pour la danse. Il est offert dans une optique de formation continue, les participant·es ne recevront donc pas de cachet pour ce programme à l'exception des performances qui seront rémunérées. Cependant, il y a une possibilité de demande de soutien financier en formation qui sera effectuée par les artistes avec le soutien de la Maison.
- Le programme est offert sur plusieurs mois pour permettre aux artistes émergent·es un temps de développement/réflexion entre chaque atelier/accompagnement.
- Ce format permet également aux artistes d'avoir un emploi de subsistance à temps partiel et d'accepter d'autres contrats en danse pendant la durée du programme.

Admissibilité

Pour être admissible, vous devez :

- Être un·e artiste professionnel·le en danse;
- Être adhérent·e de la Maison pour la danse;
- Résider dans la région de Québec;
- Avoir obtenu son diplôme dans les 3 dernières années (2024 à 2026);
- Être disponible les dimanches des mois d'octobre à avril pour la création et les répétitions.

Mode d'attribution

La sélection des dossiers est faite par le comité artistique de la Maison pour la danse. Six artistes en danse seront sélectionné·es pour 2026-2027.

Critères d'évaluation

- Intérêt pour la création chorégraphique;
- Volonté de s'épanouir sur le plan artistique et de développer sa démarche artistique;
- Démonstration de l'apport significatif que représente le programme sur le processus de création de l'artiste.

Dossier à déposer

- Lettre de motivation mentionnant votre intérêt pour la création, l'expérimentation et la collaboration;
- Biographie de l'artiste;
- CV à jour.

→ **Important** : nous vous remercions de bien vouloir soumettre votre dossier avant la date limite, car toute soumission après cette échéance ne pourra malheureusement pas être prise en compte, et ce, même en cas de difficultés techniques.

Date limite de dépôt : 31 mai 2026 inclusivement

Pour le dépôt des dossiers et pour toute question, écrire à : projets@maisonpurladanse.ca

Nous accusons réception du dépôt de chaque dossier dans un délai de 48h ouvrables. Si vous ne recevez pas de courriel suite à votre envoi, SVP nous en informer.